

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2023

PORTANT AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX
PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 408

présenté par

Mme Violland, Mme Carel, Mme Bellamy, Mme Moutchou, Mme Poussier-Winsback,
M. Alfandari, M. Favennec-Bécot, M. Gernigon, Mme Félicie Gérard, M. Kervran, Mme Kochert,
M. Lamirault, M. Larsonneur, M. Lemaire, Mme Le Hénanff, M. Marcangeli, M. Patrier-Leitus,
M. Plassard, Mme Rauch, M. Roseren et Mme Ferrari

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.